



Association Suisse La Lanterne Magique  
Rue des Terreaux 7, CH-2000 Neuchâtel  
+41 (0)32 723 77 00  
box@lanterne.ch

[www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)

 /lm.suisse

 /la.lanterne.magique

L'Association Suisse La Lanterne Magique  
est titulaire du label de qualité Zewo.  
Cette certification atteste que votre don arrive  
au bon endroit et est utilisé de manière fiable.



**Votre don en  
bonnes mains.**



## LE CLUB DE CINÉMA DES 6-12 ANS DOSSIER DE PRÉSENTATION

## INTRODUCTION

**La Lanterne Magique accompagne les enfants et les jeunes dans leur découverte du monde fascinant de l'audiovisuel en organisant de nombreuses activités, non seulement au sein de ses clubs de cinéma, mais également dans le cadre de différents événements, ateliers ou productions.**

Le club de cinéma des 6-12 ans constitue l'activité principale de La Lanterne Magique, qui apporte ainsi aux enfants une éducation à l'image par le biais d'un concept adapté à leur âge et à leur sensibilité. Reconnue à l'international, active sur tous les écrans, La Lanterne Magique compte 100 clubs dans le monde.

Aujourd'hui, l'audiovisuel constitue le moyen de communication par excellence. Qu'il s'agisse d'Internet, des téléphones portables ou des jeux vidéo, les informations et les contenus se transmettent de plus en plus via l'image et le son. C'est pourquoi La Lanterne Magique s'applique à donner au jeune public les moyens de décoder les images et d'acquérir une culture cinématographique.

Par ailleurs, La Lanterne Magique développe et diffuse de nombreuses activités et productions pédagogiques, qui participent à la fois à sa promotion et au prolongement de sa mission vers d'autres tranches d'âges – tels La Petite Lanterne pour les 4-6 ans, Les Petites Leçons de cinéma (recommandé dès 10 ans, ou accompagné), différents ateliers, ainsi qu'une cinquantaine d'événements par année.

## SOMMAIRE

**Introduction ..... 1**

**Concept ..... 2**

Matériel pédagogique  
Programmation

**Accessibilité ..... 7**

Politique de prix  
Inclusion  
Cadre non-commercial

**Organisation ..... 8**

Les clubs en Suisse  
L'Association faîtière - ASLM

## CONCEPT

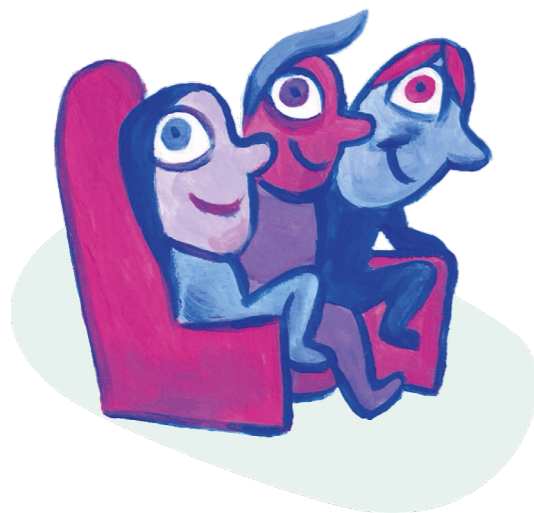
**Faire découvrir aux enfants le plaisir du cinéma de façon ludique et instructive, telle est la mission de La Lanterne Magique, le club de cinéma des 6-12 ans, qui offre une éducation à l'image de qualité grâce à un concept adapté à l'âge des enfants et à leur sensibilité.**

Le concept pédagogique de La Lanterne Magique est basé sur une préparation en amont, de façon à offrir aux enfants les moyens d'appréhender les films par eux-mêmes.

Quelques jours avant chaque séance, les membres du club reçoivent à domicile un journal illustré qui leur présente le film au programme. En le lisant de manière autonome ou en famille, ils peuvent se préparer à la vision du film et se familiariser avec les termes cinématographiques.

Le jour de la séance, ils sont accueillis au cinéma par deux animateur·trices, les mêmes à chaque séance afin de créer un climat de confiance. Avant la projection, un dialogue didactique (pré-animation), puis un spectacle pédagogique (animation) lors duquel s'ajoute l'intervention d'un·e artiste invité·e, leur expliquent de façon ludique les particularités du film et les préparent à la grande découverte du cinéma.

La Lanterne Magique présente chaque année 9 films de différentes époques de l'histoire du cinéma et d'une grande diversité de pays, genres et techniques. Les enfants se familiarisent ainsi de façon ludique avec l'évolution du septième art, des classiques du cinéma muet aux productions les plus récentes, en passant par les premiers films sonores et en couleur.



Au sein de La Lanterne Magique, les enfants sont considérés comme de «vrais» spectateurs: exigeants, critiques, mais toujours capables d'émerveillement. Dès lors qu'ils sont préparés à la projection par le journal et les spectacles qui précèdent chaque film, ils sont à même de recevoir et d'apprécier des œuvres réputées «difficiles d'accès» comme celles de Vittorio de Sica ou Norman McLaren.

Par le biais de ce concept unique, La Lanterne Magique fait découvrir le cinéma en tant qu'art et rend les enfants attentifs à ses différentes composantes artistiques: de la musique au théâtre, en passant par la littérature, La Lanterne Magique entend également faire découvrir l'histoire, la technique, l'esthétique et le plaisir du cinéma. Par son activité, elle contribue à la formation des spectateur·trices de demain, qui sauront exercer un regard critique sur les images et les sons auxquels ils-elles seront confronté·es.

L'absence des parents durant la projection permet aux enfants de réagir de façon personnelle au film projeté, ce qui les valorise énormément. Quelques recommandations sont répétées avant chaque projection par les animateur·trices. Elles sont bien intégrées par les enfants et, au fil des séances, on remarque le développement et le respect d'une forme d'autodiscipline.

En assistant aux séances en compagnie de leurs camarades, les membres du club apprennent donc à respecter l'autre et à évoluer dans le cadre d'une collectivité. Le cinéma encourage également les échanges, non seulement entre enfants, mais aussi entre parents et enfants à l'issue des projections. Ainsi, en plus de sensibiliser à la culture cinématographique, La Lanterne Magique favorise le développement de l'autonomie, l'ouverture d'esprit et le dialogue intergénérationnel.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

**La Lanterne Magique met à disposition de tous les animateur·trices et artistes le matériel pédagogique complet correspondant à chaque film: argumentaire, journal, éléments de pré-animation, scénarios d'animation, notes sur le commentaire, ainsi que les supports multimédia et le matériel d'animation (costumes, accessoires, etc.).**

### L'ARGUMENTAIRE: UNE PROGRAMMATION COHÉRENTE

Ce document justifie les choix de la programmation. Rédigé pour chaque film présenté à La Lanterne Magique, l'argumentaire expose brièvement les raisons pour lesquelles tel ou tel film mérite d'être vu par les enfants. Il aide aussi les organisateur·trices et animateur·trices à répondre aux éventuelles questions des parents.

### LE JOURNAL: UN DOCUMENT ILLUSTRÉ À LIRE EN FAMILLE

Dessiné et écrit de façon à susciter l'envie de découvrir le film, le journal de La Lanterne Magique prépare les enfants à la projection en attirant leur attention sur les spécificités du film – lesquelles feront l'objet d'une introduction didactique et pédagogique en début de séance lors de la pré-animation et de l'animation. Le journal du club favorise également la lecture et sa mise en relation avec les images.

Illustré par le dessinateur Noyau, alias Yves Nussbaum, ce journal ne présente pas de photos des films de manière à ce que les enfants ne conçoivent pas de préjugés, par exemple quand les films sont en noir et blanc. Cela permet de donner aux plus jeunes la possibilité de se rendre au cinéma avec un regard neuf.



### LA PRÉ-ANIMATION: UN DIALOGUE AVEC LES ENFANTS

Lors de la pré-animation, l'un·e des deux animateur·trices s'appuie sur le contenu du journal illustré et invite les enfants, toujours avec bienveillance, à venir sur scène pour partager leurs connaissances et les incite ainsi à lire le journal. Afin de conduire cet échange, il·elle dispose d'un document pédagogique de pré-animation lui permettant de développer les points essentiels que soulève le film.

Très complets, les documents de pré-animation offrent la possibilité de faire des liens entre le cinéma, l'histoire, la culture et les arts. Ils recensent aussi des informations permettant de répondre aux questions pointues que les enfants pourraient poser.

### L'ANIMATION: UN SPECTACLE AMUSANT ET FORMATEUR

L'animateur·trice est ensuite rejoint·e par son binôme puis par un·e artiste invité·e, différent·e à chaque séance. Tous trois jouent un spectacle d'une dizaine de minutes, destiné à mettre en exergue de façon ludique et didactique les aspects thématiques, techniques ou historiques liés au film. Ce spectacle est précisément scénarisé en fonction de chaque film. Les animateur·trices et comédien·nes reçoivent le scénario et le répètent ensemble bien à l'avance. En plus des costumes, des accessoires et des éclairages, les animations font intervenir différents médias: des extraits vidéo, des plages sonores, voire des films spécialement tournés pour l'occasion.

### DES FILMS BONIMENTÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MUSIQUE

Lorsque le film est muet, la projection est accompagnée d'un commentaire assuré au micro par l'un·e des animateur·trices, ainsi que d'un·e pianiste. On revient ainsi aux premiers temps du cinéma où la personne chargée de ce commentaire était appelée le Bonimenteur. Il·elle lit les intertitres et complète les images par des commentaires plus ou moins détaillés de manière à faciliter la compréhension des enfants. Le but est de leur permettre de bien saisir la trame du film et de rester concentrés.

Afin de bien se préparer, l'animateur·trice reçoit des notes sur le commentaire et visionne le film commenté. Au fil des ans, La Lanterne Magique a pu faire l'expérience que les films muets, dont l'accès pourrait sembler plus difficile et constituer un argument rédhibitoire de prime abord, sont parmi les plus appréciés du jeune public.



## PROGRAMMATION

**Chaque saison, La Lanterne Magique présente une nouvelle sélection de 9 films consacrés aux grandes émotions du cinéma, à savoir le rire, le rêve, la peur et la tristesse. Chaque sélection est composée de trois fois trois films appartenant à différentes époques de l'histoire du cinéma.**

Ainsi, les enfants découvrent chaque année un programme de 9 films, qui témoignent de toute la diversité et de toute la richesse du cinéma. Entre leur sixième et leur douzième année, ils peuvent donc voir 63 films qui les aident à grandir.

Les cycles présentés dans l'ordre chronologique se composent de trois films venus du monde entier et témoignent de l'évolution du septième art et, plus précisément, des différents moyens mis en œuvre par les cinéastes pour émouvoir les spectateur-trices. Au fil des séances, les enfants constatent par eux-mêmes que le cinéma est un art qui évolue dans le temps.

Conçue sur six ans, la programmation est constamment enrichie de nouveaux films, qu'il s'agisse de sorties ou de films de patrimoine que La Lanterne Magique s'efforce de diffuser en versions restaurées. Le cinéma suisse a sa place dans la programmation de La Lanterne Magique qui réunit des films helvétiques jeune public, de «Visages d'enfants» (1923) à «Ma vie de Courgette» (2016) en passant par «Heidi» (2015), et inclut également des courts-métrages des écoles de cinéma suisses et internationales.



## ACCESSIBILITÉ

### POLITIQUE DE PRIX

Définie au niveau national, la politique de prix de La Lanterne Magique est appliquée de façon uniforme par tous les clubs d'un même pays. En Suisse, à raison de 9 séances par année comprenant le journal, le spectacle et le film au prix de CHF 40.- (CHF 30.- pour le deuxième enfant et gratuit pour chaque autre enfant de la même famille), La Lanterne Magique permet à toutes et tous de faire partie du club.

### INCLUSION

Sur demande, les personnes disposant d'un revenu modeste et les institutions (accueils parascolaires, maisons de quartier, centres de loisirs, foyers, associations de soutien aux migrant·es, etc.) peuvent bénéficier de la gratuité. La carte de membre offre d'autres prestations telles que la participation à des concours, des avant-premières, des festivals ou des séances spéciales.

Afin que les communautés étrangères aient facilement accès aux informations, le dépliant de présentation de La Lanterne Magique est traduit dans les langues les plus représentées en Suisse. Enfin, des collaborations visant à renforcer l'inclusion culturelle sont établies avec différents organismes de manière à renforcer la participation des publics empêchés ou éloignés.

Outre le nombre impressionnant d'adhérents qui se compte en dizaine de milliers, la régularité des enfants dans la fréquentation des séances est étonnante. En effet, près de 80% des membres assistent régulièrement aux séances. Aucune différence notable de fréquentation n'est à signaler entre des films qui leur étaient inconnus ou plus difficiles d'accès, et des films qu'ils avaient déjà pu voir à la télévision, en DVD ou en VOD.

### CADRE NON-COMMERCIAL

La vente de boissons ou de nourriture n'est pas autorisée lors des séances. Les jeunes spectateur-trices acceptent sans problème ce climat non-commercial et comprennent très bien que la magie du cinéma se suffit à elle-même.

## ORGANISATION

**La Lanterne Magique compte plus de 100 clubs de cinéma jeune public dans le monde. Chaque club est une entité autonome. Fondée en 1993 à Neuchâtel, l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM) est l'organe faïtier regroupant tous les clubs.**

### LES CLUBS EN SUISSE

En Suisse, les quelque 80 clubs de cinéma de La Lanterne Magique offrent chaque année à des milliers d'enfants la possibilité de découvrir des films exigeants et formateurs appartenant aux différentes époques de l'histoire du cinéma.

Constitués en associations, les clubs de La Lanterne Magique sont gérés par des responsables bénévoles. Chaque club est composé d'au moins un·e responsable, deux animateur·trices, un·e technicien·e et plusieurs aides. Afin d'animer près de 1'000 séances par année en Suisse, La Lanterne Magique engage de façon régulière 150 animateur·trices, ainsi que 650 artistes (comédien·nes, danseur·euses, clowns, acrobates... en fonction des spectacles), sans oublier les 5 musicien·nes (pianistes ou multi-instrumentistes), qui effectuent la tournée complète des films muets durant la saison.

Bien que leur gouvernance soit financièrement désintéressée, les clubs assument un rôle d'employeur à l'égard des artistes qui se produisent lors de chaque animation. Œuvrant dans le respect des dispositions légales en matière de droit du travail et des assurances sociales, les clubs s'acquittent en outre de la location des salles de cinéma, des droits de diffusion des films et des frais liés à leur promotion (production des journaux, campagnes de communication, partenariats médias...), et contribuent ainsi de façon non négligeable à la vie économique de la branche en Suisse.

Financièrement indépendants, les clubs sollicitent le soutien de partenaires publics et privés. Leurs recettes propres, principalement constituées des abonnements acquis par leurs membres, ne suffisent pas à couvrir leurs frais d'organisation. En principe, les clubs reçoivent des subventions cantonales et communales, un soutien qui varie d'une région à l'autre. De façon générale, ils trouvent aussi des aides financières auprès de partenaires régionaux institutionnels et privés.

### L'ASSOCIATION FAÏTIÈRE - ASLM

L'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM) est une organisation faïtière à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Parmi les membres qu'elle fédère, elle compte près de 80 clubs de cinéma jeune public actifs en Suisse et une vingtaine à l'international.

L'ASLM est garante du concept de La Lanterne Magique. Elle assure la réalisation de la programmation, le développement et la mise à disposition des copies de films, la création des journaux illustrés, des scénarios d'animation et du matériel pédagogique, leur traduction et leur circulation, l'entretien d'un réseau d'artistes partenaires, la promotion, la communication, le suivi média, le développement de l'identité visuelle et des sites Internet, sans oublier l'organisation d'événements ponctuels.

Pour mener à bien ces tâches, l'ASLM travaille en étroite collaboration avec les clubs. Elle défend leurs intérêts, coordonne leurs activités, leur fournit les supports et l'aide nécessaire à leur fonctionnement, et développe à leur intention des outils structurels, logistiques, techniques et promotionnels.

Les cotisations dont s'acquittent les clubs auprès de l'ASLM ne permettent pas à celle-ci d'assumer l'entier du financement des tâches de création et de coordination qu'elle assume. C'est pourquoi l'ASLM se doit de trouver des soutiens de partenaires publics et privés.

